



ANNEXE N°3 : DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS D'ÉPREUVES AU CONCOURS EXTERNE OU INTERNE POUR L'ACCÈS AU CORPS D'ADJOINT TECHNIQUE DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE, SPECIALITE JARDINIER D'ART, SESSION 2023

**CERTIFICAT MÉDICAL : DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS
D'ÉPREUVES**

Je, soussigné(e), _____

docteur en médecine, médecin agréé de l'administration, certifie que

Mme/M. _____

Inscrit(e) au concours externe ou interne d'ATAE spécialité jardinier d'art du ministère de la culture ; session 2023

Demeurant _____

- est atteint(e) d'un handicap qui ne nécessite pas un aménagement d'épreuves.
 est atteint(e) d'un handicap mais ne souhaite pas bénéficier d'un aménagement d'épreuves.
 est atteint(e) d'un handicap qui justifie l'application des dispositions suivantes : **cocher et/ou renseigner le tableau ci-dessous :**

| Type d'aménagements | Épreuve écrite d'admissibilité | Épreuve orale d'admission | Épreuve pratique d'admission |
|---|--------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| Majoration d'un tiers-temps | | | |
| Utilisation d'une machine à écrire, d'un ordinateur (à préciser) | | | |
| Assistance d'un(e) secrétaire | | | |
| Assistant spécialiste d'un mode de communication pour les candidats handicapés auditifs | | | |
| Accessibilité des locaux | | | |
| Aucun aménagement demandé | | | |
| Autres aménagements (à préciser) | | | |

À _____, le _____

Signature :

Ce document est disponible sur le site du ministère de la culture : <https://www.culture.gouv.fr/fr/Nous-connaître/Emploi-et-formation/Concours-et-examens-professionnels/Filiere-metiers-d-art/Adjoint-technique-des-administrations-de-l-Etat>

Le candidat doit faire parvenir ce document selon les modalités prévues dans l'arrêté d'ouverture et/ou la brochure d'informations de ce concours.

